



HAL
open science

Entre localisation et partition, le cas d'endroit

Huyghe Richard

► **To cite this version:**

Huyghe Richard. Entre localisation et partition, le cas d'endroit. La relation partie/tout, Peeters, pp.41-58, 2006. halshs-00975597

HAL Id: halshs-00975597

<https://shs.hal.science/halshs-00975597>

Submitted on 8 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HUYGHE R., 2006, « Entre localisation et partition, le cas d'*endroit* », in G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen éd., *La relation partie/tout*, Paris/Louvain, Peeters, 41-58.

Résumé

Cette contribution met en évidence le sens partitif du nom *endroit*. Le caractère très particulier de cette partition, dû au sens localisateur d'*endroit*, est relevé et commenté : un « endroit », contrairement à une « partie », n'est pas congruent ontologiquement avec le tout (e.g. *Il y a (une partie / ??un endroit) du toit qui est en ardoise, (Une partie / ??un endroit) du mur s'est effondré(e)*). La question est également soulevée de savoir si le sens partitif d'*endroit* est toujours exprimé et si *endroit* peut s'interpréter, par défaut, comme *endroit de l'espace* ou *endroit du monde*.

Entre localisation et partition, le cas d'*endroit*¹

Richard Huyghe
Université de Lille 3, UMR 8528 Silex

Le rapport entre localisation et partition est connu depuis l'étude des noms de localisation interne [Nli] (Borillo 1988, 1998 : chap. 5, Aurnague 1991). Des noms comme *avant, dessus, haut, fond, intérieur*, etc. permettent en effet de cibler une partie d'objet pour préciser un site dans une relation de localisation — par exemple dans *Les sacs sont dans le haut de l'armoire*. On peut se demander si la partition dans l'espace se cantonne à l'expression de la localisation interne, ou si elle intervient dans la localisation en général, par la dénotation de « portions d'espace ». N'y a-t-il pas en effet dans toute localisation une forme de partition de l'étendue ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous examinerons le nom *endroit*, qui est régulièrement partitif (*un endroit du mur, un endroit du texte, un endroit douloureux, par endroits, ...*). Cette référence partitive est-elle déterminée sémantiquement ? Et si oui, le sens partitif est-il transmis aux emplois généraux d'*endroit*, comme dans *Quel endroit magnifique !, Je ne connais pas cet endroit, L'endroit est désert ?* L'analyse nous conduira à distinguer références matérielle et spatiale, traits de localisation et traits de partition, et nous verrons comment ils interfèrent. Nous rapprocherons également *endroit* d'autres noms susceptibles, sur la base d'un sens partitif, de désigner des localisateurs généraux : *zone, région, secteur, coin, part*.

Précisons d'emblée que nous prenons *partition* dans un sens plus large que celui de *méronomie*, telle qu'elle est définie par Cruse (1986 : 157-160). On sait que Cruse distingue les « parties » (*parts*), autonomes, prédécoupées et fonctionnelles, des « morceaux » (*pieces*), qui sont des fragments aléatoires et contingents, seules les « parties » indiquant une relation méronomique.

On peut étendre la notion de partition aux fragments non prédécoupés et non fonctionnels. Le nom *partie* lui-même, tout au moins en français, n'implique pas qu'à son référent corresponde une fonction distinctive ou des frontières préalablement délimitées :

- (1) a. *Une partie du mur s'est effondrée*
b. *Il a déchiré une partie de la page*

Dans (1a), on n'a aucun motif d'individuation du pan de mur qui s'effondre avant son effondrement, dans (1b), aucun moyen de prédélimiter le morceau de la page qui sera déchiré. C'est ici l'événement, c'est-à-dire un prédicat, qui permet de faire émerger la partie comme telle, et non les propriétés du référent. Avec cette valeur non fonctionnelle, la partition opérée par *partie* confine à la quantification (cf. *une partie de + N massif, en partie*).

¹ Je remercie vivement A.-M. Berthonneau et F. Allaert pour leurs remarques et relectures, qui m'auront permis de préciser l'ensemble du raisonnement présenté ici.

1. ENDROIT ET PARTITION

Localisateur général, susceptible de s'appliquer à tout site spatial, *endroit* a la particularité de pouvoir désigner explicitement une partie localisatrice. S'agit-il d'un effet de sens ou de contexte ?

1.1. Des emplois partitifs d'*endroit*

Endroit est partitif dans les expressions de la forme *un / cet endroit du N*. N désigne alors le tout, qui apparaît comme un cadre de localisation au sein duquel l'endroit est situé :

- (2) a. *La neige s'est amoncelée à un endroit du toit*
- b. *Il y a un impact à un endroit de la carrosserie*
- c. *Cet endroit du jardin est toujours à l'ombre*
- d. *C'est un endroit de la ville que j'aime beaucoup*

Dans (2), *endroit* désigne à chaque fois une partie d'un tout, et il permet de localiser au sein de ce tout, que la localisation soit actuelle ou potentielle. L'emploi d'*endroit* avec la préposition *à* convient particulièrement bien à ce type de ciblage partitif.

Le nom du tout peut être anaphorisé et récupéré dans le co-texte :

- (3) a. *Le rideau est déchiré à un endroit*
- b. *A plusieurs endroits, la route est défoncée*

Mais le tout n'a pas à être mentionné pour être présent dans l'esprit des interlocuteurs :

- (4) a. *Attention, à un endroit, il y a une marche cassée*
- b. *Selon les endroits, l'eau lui arrive à la taille ou aux genoux*

La situation peut suffire à préciser le site général : il s'agit de l'escalier qu'empruntent les interlocuteurs dans (4a), du plan d'eau où l'on se baigne dans (4b). Dans ce dernier exemple, *selon / suivant les endroits* engage une sorte de parcours mental sur le tout, dont on sélectionne tour à tour différentes zones.

L'emploi d'*endroit* avec *par* a aussi ce sens de « partition itérative » :

- (5) *La neige a recouvert le trottoir par endroits*

Par s'emploie en effet lorsque le site s'inscrit dans un cadre plus large — par exemple dans des localisations non statiques. *Par* sélectionne ainsi la partie en mobilisant l'image du tout (cf. Berthonneau 1999 : 18). *Par endroits* désigne donc les différentes zones d'un tout où un prédicat se vérifie, et indique par défaut qu'il ne s'applique pas ailleurs.

1.2. La partition pour *endroit* : trait sémantique ou accident discursif ?

Les faits relevés ci-dessus suffisent-ils à montrer qu'*endroit* a un sens partitif ? La question est légitime puisque *endroit* ne met pas toujours en jeu de partition explicite (cf. *Quel endroit charmant !, Je ne connais pas cet endroit, etc.*).

Par ailleurs, l'expression d'une partition en discours ne suffit pas à fonder le trait sémantique de partie :

- (6) *Plusieurs arbres de la forêt ont brûlé*

D'après la classification de Winston & al. (1987), on a ici une relation de partie-tout du type *élément / collection*. Pourtant la validité de (6) ne permet pas d'associer à *arbre* le sens de partie. On a certes un rapport de composition typique entre une forêt et des arbres, mais un arbre ne fait pas nécessairement partie d'une forêt, et ne saurait être défini comme une partie de quelque chose. La phrase générique *Un arbre est une partie d'une forêt*, citée par Winston & al. (1987 : 423), et qui selon le critère de Cruse (1986 : 160) devrait permettre d'établir, pour *arbre*, le trait sémantique de partie, nous semble difficilement acceptable. *Une forêt se compose (entre autres) d'arbres* paraît plus juste. Dans (6), c'est donc la mention du tout qui conditionne l'interprétation partitive.²

L'expression de la partition par *endroit* n'est-elle pas, elle aussi, un simple effet de discours, dû à la mention d'un cadre de localisation ?

Si l'on compare *endroit* à *lieu* et *place*, deux noms présentés dans les dictionnaires comme ses synonymes, on observe que la particularité d'*endroit* est de pouvoir figurer dans des tournures partitives. En effet, *lieu* et *place* ne peuvent pas se substituer à *endroit* dans (2)-(5) :

- (7) a. **(Cette place / ce lieu) du jardin est toujours à l'ombre*
b. **Le rideau est déchiré (à une place / en un lieu)*
c. **(Selon les lieux / selon les places), l'eau lui arrive à la taille ou aux genoux*
d. **La neige a recouvert le trottoir (par lieux / par places)*

Le contexte ne peut pas tout : si *endroit* apparaît dans des phrases où il exprime une partition, c'est que son sens le lui permet, positivement. *Endroit* ne fait pas que « tolérer » les modificateurs partitifs, il les détermine et les sélectionne.³

² Il faudrait se demander si, pour chacun des types mis en évidence par Winston & al., le rapport de partie-tout repose sur le marquage sémantique de la partie comme telle. Par exemple, on ne peut pas associer à un nom de matière comme *acier* un trait partitif, alors que couplé à *vélo*, il sert d'exemple canonique pour le type *substance / objet* (Winston & al. 1987 : 425). De même, Kleiber (1997 : 32-40) montre que parmi les supposés *composants*, certains ne sont pas définis comme parties : *?Un réfrigérateur est une partie d'une cuisine*. Pour Kleiber, la relation entre *réfrigérateur* et *cuisine* n'est pas une méronymie, mais une « localisation stéréotypique fonctionnelle » — relation qui ne peut s'appliquer à *endroit de N / N* si l'existence de l'endroit implique celle du tout.

³ Un *endroit* n'est certes pas défini comme partie d'un rideau, d'un jardin ou d'un trottoir ; cela s'explique avant tout par la place d'*endroit* dans la hiérarchie lexicale. En effet, dans le test à interprétation générique *Un X est une partie d'un Y*, X et Y doivent être de niveaux hiérarchiques voisins — et dans les exemples de Cruse et Winston & al., on a généralement affaire à des termes de base. Pour pouvoir appliquer le test aux méronymes superordonnés, comme *morceau, fragment, tranche, éclat, pan, pièce*,

L'hypothèse d'un sens partitif d'*endroit* permet en outre d'expliquer nombre de ses emplois, comme la référence aux parties du corps :

- (8) a. *Pierre a été blessé en plusieurs endroits*
b. *A quel endroit as-tu mal ?*

Avoir mal et les prédicats de contact, tels *toucher*, *frapper*, *caresser*, *poignarder*, etc., peuvent se combiner avec *endroit* en vertu de son sens de localisateur partitif. Le tout ici, qui n'a pas à être directement mentionné, est le corps du sujet. Dans ces exemples, à nouveau, *endroit* ne peut pas être remplacé par *lieu* ou *place*.

Du coup, l'emploi avec les adjectifs pouvant qualifier les parties du corps est possible avec *endroit*, et pas avec *lieu* et *place* : on peut parler d'un endroit « douloureux », « sensible », « vulnérable », « délicat », etc.

Le sens partitif fait également le lien entre les emplois spatiaux et non spatiaux d'*endroit* :

- (9) a. *A cet endroit du discours, l'orateur marqua une pause*
b. *On reprend à quel endroit ? — Au deuxième couplet*

Un discours, une chanson impliquent un déroulement dans le temps. *Endroit* en pointe un repère interne, comme il le fait dans le registre spatial. On pourrait, dans (9b), remplacer *endroit* par *moment* sans grande variation de sens.

Endroit connaît même des emplois abstraits, hors étendue, comme dans (10) :

- (10) *Ces attaques verbales répétées ont fini par le toucher à un endroit sensible*

Endroit agit encore ici comme localisateur partitif, que l'on tienne ou non cet emploi pour métaphorique. Il désigne un endroit sensible de l'être — on dit parfois *un endroit sensible de sa personne* — et rappelle qu'un caractère, une personnalité, parce qu'ils sont complexes, peuvent être l'objet de partitions (cf. *une zone trouble de sa personnalité, sa part d'ombre, une facette du personnage, Il a des bons côtés*).

Notons enfin qu'on peut voir dans le sens partitif d'*endroit* un lien logique entre *endroit* simple localisateur et l'*endroit* antonyme d'*envers*. L'*endroit* d'un tissu est en effet une partie de ce tissu, le beau côté. La spécification d'*endroit* vient ici de son étymologie, « en direction de ». L'*endroit* de X est en quelque sorte sa bonne « direction », la partie de X que l'on doit diriger vers l'extérieur, vers les regards ; à l'*endroit* renvoie ainsi à l'orientation canonique d'un objet, comme le note Franckel (1993 : 218).

etc., on a deux solutions : soit recourir à un Y lui aussi très général, comme *quelque chose* ou *tout*, soit intégrer la mention du Y dans le SN sujet (*Un X de / d'un Y est une partie de / d'un Y*). Par exemple : *Un fragment est une partie de quelque chose, Un pan de mur est une partie d'un mur*. Nous verrons dans la suite comment analyser *Un endroit est une partie de quelque chose, Un endroit est une partie de l'espace*.

2. QUELLE FORME DE PARTITION ?

Sous la forme à *l'endroit*, *endroit* figure dans la liste des Nli dressée par Borillo (1988 : 18). Ne faut-il pas étendre cette caractérisation aux emplois dans lesquels *endroit* désigne une partie localisatrice ?

2.1. Une propriété des Nli : la dénotation d'une position

Les Nli sont doublement localisateurs. D'une part, ils servent à préciser un site dans une relation de localisation : dans *Les sacs sont dans le haut de l'armoire*, le haut de l'armoire permet de situer les sacs. D'autre part, ils ciblent eux-mêmes leurs référents au sein de ce site : le haut de l'armoire est localisé par rapport à l'ensemble de l'armoire. Nul besoin de le pointer pour en connaître la position. Cette propriété référentielle d'*auto-localisation* constitue, pour les Nli, le ressort même de la localisation interne.

Si les Nli peuvent indiquer une position, c'est en vertu de leurs propriétés sémantiques. Aurnague (1991 : chap. 6) met en évidence des traits de dimension, de situation, de morphologie et de consistance, propres à chaque Nli. Ces traits déterminent la position du référent et permettent de le localiser au sein du tout.

2.2. La non-spécification de la localisation par *endroit*

La principale différence entre *endroit* et les Nli est qu'*endroit* n'a aucun des traits de situation ou de morphologie décrits par Aurnague. *Endroit* n'implique ni configuration ni orientation particulières, et il ne dénote pas de position.

On en a la preuve si on tente de faire entrer *endroit* dans le schéma syntaxique général associé aux Nli, tel qu'il est décrit par Borillo (1998 : 71). Les Nli peuvent figurer en position de N_1 dans la tournure $N_0 V (N_3) Prép N_1 de N_2$.⁴

Or *endroit* n'entre dans cette expression qu'avec un démonstratif ou un indéfini :

- (11) a. *J'ai posé mes clés à un endroit de la table*
b. *Il y a des inscriptions à différents endroits de la façade*
c. *Pierre avait collé une affiche à cet endroit du mur mais elle a été retirée*

Il peut arriver que l'on rencontre à *l'endroit du / de la N*, mais dans des expressions où N ne désigne pas le tout, comme à *l'endroit de la blessure*, à *l'endroit du rendez-vous*. On a alors une simple relation de localisation entre le N_1 et le N_2 . Si en effet dans (11), on fait précéder *endroit* de l'article défini, on perd l'interprétation holonymique du complément de N_2 .

Les Nli, eux, privilégient l'article défini. On dira *l'avant de la voiture* et non **(un / cet) avant de la voiture*, *le fond de la bouteille* et non **(un / ce) fond de la bouteille*. Il y a bien parmi les Nli des noms qui acceptent l'article indéfini ou le démonstratif ; ce sont ceux qui, tels *côté*, *coin*, *angle*, *bout*, *bord*, réfèrent à des parties

⁴ Il ne s'agit pas d'un test de l'appartenance à la classe des Nli. *Table* par exemple pourrait très bien figurer ici en position de N_1 : *Pierre a posé ses clés sur la table de la cuisine*.

qui ne sont pas uniques. Toutefois ces mêmes noms peuvent aussi s'employer avec le défini, tout en maintenant le lien partitif avec le N_2 : *dans l'angle de la pièce, au bout de la jetée, sur le côté de la table.*

L'emploi de l'article défini avec les Nli s'explique par la spécification de la position de leurs référents. Celle-ci suffit à poser l'existence (et souvent l'unicité) de la partie désignée, avant toute localisation d'un N_0 , en tant que partie propre de l'objet.

Si avec *endroit*, on ne peut présumer ni l'existence ni l'unicité du localisateur, c'est qu'*endroit* ne spécifie pas la position de son référent. Pour désigner celle-ci avec précision, il peut être nécessaire de la pointer, d'où une certaine prédilection pour les emplois déictiques — notamment si la localisation n'est pas actuelle, comme dans (11c).⁵

La position d'un *endroit* n'étant pas prédéterminée, on a avec *endroit* une relation de localisation dynamique : dans *Le rideau est déchiré à un endroit*, l'*endroit* localise la déchirure en même temps que la déchirure localise l'*endroit*.

La non-spécification d'*endroit* est une expression directe de sa sous-détermination sémantique. Elle contribue en effet à la généralité d'*endroit*, et explique son rôle dans le système linguistique : pouvoir parler de toute portion du monde matériel, dès lors que quelque chose s'y passe ou s'y trouve. Corollairement, il y a une infinité d'*endroits* potentiels dans un objet, pour peu qu'on ait une cible à associer à chaque *endroit* désigné. C'est pourquoi *un endroit du N* ne peut pas s'interpréter comme *?un des endroits du N*, à moins que chacun des *endroits* n'ait été préalablement défini. Il n'en va pas de même pour les Nli qui réfèrent à des parties non uniques : *un bord / angle / côté de N* est souvent équivalent à *un des bords / angles / côtés de N*. La spécification attachée aux Nli, qui fait préexister leurs référents, explique que pour un tout donné, ils soient en nombre fini.

En raison de sa non-spécification, *endroit* est à rapprocher de noms comme *zone*, *secteur* et *région*, qui eux aussi n'entrent dans le schéma de la localisation interne qu'avec le démonstratif ou l'indéfini :

- (12) a. *Il y a deux curseurs dans (cette / *la) zone de l'écran*
b. *Les travaux se concentrent dans (plusieurs / *les) secteurs de la ville*
c. *Peu de journalistes vont dans (cette / *la) région du monde*

Comme *endroit*, *zone*, *région* et *secteur* n'ont aucun trait sémantique de position. On ne peut pas donner par avance la situation de leurs référents dans l'ensemble dont ils font partie. Il serait donc abusif de classer ces noms parmi les Nli, bien qu'ils s'emploient dans l'expression de la localisation interne.

⁵ Il n'y a en fait que l'*endroit* antonyme d'*envers* [*endroit*₂] qui soit porteur d'une dénotation positionnelle, d'où son emploi avec le défini (comparer *un endroit de la veste* et *l'endroit de la veste*). *L'endroit d'un tissu, mettre X à l'endroit* supposent en effet une spécification locative, correspondant à l'orientation intrinsèque de l'objet. Cette propriété suffit à fonder la polysémie d'*endroit*, distinguant les emplois généraux d'*endroit* et *endroit*₂.

2.3. Le sens localisateur d'*endroit*

Endroit ne détenant pas d'informations quant à la caractérisation intrinsèque de son référent, celui-ci n'existe qu'en tant que support de localisation (actuel ou virtuel). En quelque sorte, dans *Le rideau est déchiré à un endroit*, l'endroit n'existe pas, en tant que tel, sans la déchirure — un peu comme dans (1), où il fallait un prédicat pour pouvoir distinguer la partie comme telle.

Cette dépendance existentielle explique qu'*endroit*, à l'inverse des Nli, puisse être directement caractérisé par ce qu'il localise, dans un complément du nom en *de* :

- (13) a. *Pierre est blessé à un endroit* > *l'endroit de la blessure*
b. *Il y a eu un choc à l'avant de la voiture* > **l'avant du choc*
c. *Il y a une pomme sur le coin du bureau* > **le coin de la pomme*

Le rôle purement localisateur d'*endroit* se trouve également confirmé par le fait que ses référents sont rarement matérialisés. Cette propriété, à nouveau, distingue *endroit* de nombreux Nli :

- (14) a. *Le fond de la bouteille est en aluminium*
b. *Le coin de la table est en fer*
c. *Le bas du rideau est en velours*
(15) a. *??Cet endroit (de la table) est en fer*
b. *??Cet endroit (de la façade) est en briques*
c. *??Cet endroit (du rideau) est en velours*

Il est en effet difficile de caractériser un endroit par une essence matérielle, ou de lui associer un prédicat matériel :

- (16) *L'avant de la voiture est cabossé*
(17) a. *?Cet endroit (du rideau) est déchiré*
b. *?Cet endroit (du pneu) est abîmé*

Il nous semble qu'*endroit* privilégiera toujours l'expression d'une localisation à la « substantification » matérielle de la partie :

- (18) a. *Il y a des trous dans mon pull, à plusieurs endroits*
b. *?Plusieurs endroits de mon pull sont troués*
(19) a. *A un endroit, le toit a été arraché*
b. *??Un endroit du toit a été arraché*

Endroit désigne une partie d'objet en tant qu'elle peut localiser quelque chose, et non en tant qu'entité matérielle⁶. Pur site, *endroit* représente la fonction localisatrice des choses, sans décrire leurs caractéristiques propres.

⁶ L'extension référentielle de la partie localisatrice à la partie matérielle ne paraît pas impossible. Les intuitions pour (17), (18b) et (19b) varient, et des phrases comme *Il a touché un endroit (du corps) douloureux*, *L'ennemi a détruit plusieurs endroits de la ville*, *Passez un coup d'éponge à l'endroit qui est abîmé*, sont acceptables. Mais il s'agit alors de métonymies : on ne peut expliquer (15), (20b) et (21b) si

Sur ce point encore, *zone* s'apparente à *endroit*, comme le montre l'opposition *zone / partie*. *Partie* implique en effet une partition ontologiquement « transparente », que le tout soit matériel ou non (*une partie du toit, une partie du problème*). Avec *zone*, en revanche, on a affaire à une partition connotée, semblable à celle signifiée par *endroit*. *Zone* désigne une partie d'objet en tant que site :

- (20) a. *Il y a une partie du toit qui est en ardoise*
 b. *??Il y a (une zone / un endroit) du toit qui est en ardoise*
- (21) a. *Une partie du mur s'est effondrée*
 b. **(Une zone / un endroit) du mur s'est effondré(e)*

Conséquence de leur non matérialité, une zone et un endroit ne sont pas détachables du tout auquel on les associe. On ne peut pas manger un « endroit » d'un gâteau, on ne peut pas casser une « zone » de l'écran et la jeter à travers la pièce, un bout de tissu n'est pas un « endroit » de tissu, etc.⁷

Il apparaît clairement ici que le lexique distingue le rôle localisateur de la matérialité. A travers un nom comme *endroit*, l'espace apparaît comme un ensemble de relations, plus que comme un simple réceptacle de la matière.

2.4. A la charnière du concret et de l'abstrait

A ce stade de la réflexion, on peut se demander de quelle forme est la partition opérée par *endroit*. Elle ne correspond pas au type *composant / assemblage*, puisqu'un endroit n'est pas séparable du tout auquel on le rattache, et n'intervient pas dans sa fonctionnalité. Difficile également de classer *endroit* dans la catégorie *lieu / région (place / area*, Winston & al. 1987 : 426) car cette relation, définie comme homéomère⁸, sous-tend souvent la prédélimitation des parties, sur la base de caractéristiques intrinsèques. Les exemples qu'en donnent Winston & al. sont les couples *Everglades / Floride, oasis / désert* et *ligne de fond / court de tennis*. Comme l'observe à juste titre Vieu (1991 : 165), certaines de ces paires mettent en jeu la fonction de la partie, et se rapprochent donc du type *composant / assemblage*. En outre, l'expression *N₁ de N₂* leur convient rarement, ce qui constitue une différence notable avec *endroit*. On ne dit pas en effet **les Everglades de la Floride, *l'oasis du désert, *la France de l'Europe*.

Référant à une partie aléatoire, *endroit* peut-il être rapproché du type *morceau / tout*, tel qu'il est défini par Vieu (1991 : 169) ? Cette catégorie, qui rassemble des noms comme *morceau, éclat, fragment*, et des Nli, demande à être précisée. En effet, le terme

on pose le trait matériel dès l'origine sémantique de *zone* et *endroit*. En comparaison, la référence matérielle de noms comme *partie, morceau* ou *fond* n'est pas déduite de leur rôle (facultatif) de site.

⁷ La différence entre *zone* et *endroit* tient selon nous à la dénotation de l'étendue : *zone* désigne toujours une « portion d'espace » alors qu'*endroit* peut être idéalisé comme un point, comme en témoigne l'emploi avec à (*à un endroit / *à une zone*). Sur ce thème, observer (*une zone / ??un endroit*) de deux hectares, tout(e) (la zone / ??l'endroit), (*une zone / ??un endroit*) étendu(e), (*une zone / ??un endroit*) restreint(e), etc.

⁸ L'homéométrie est discutée, à raison, par Vieu (1991 : 165). Il y a néanmoins une continuité ontologique entre le lieu et la région, qui n'est pas respectée par *endroit*, notamment quand le tout est matériel (cf. *infra*).

morceau n'implique-t-il pas que, si le tout est matériel, la partie le soit aussi ? Doit-il s'appliquer à l'ensemble des Nli, si on compte parmi eux des noms qui, tels *aval*, *gauche*, *limite*, *longueur*, *périphérie* (Borillo 1988 : 18-20), renvoient à des dimensions, des zones ou des directions, et non à des parties matérielles ? Ces noms sont-ils vraiment partitifs ? Il faudrait établir une sous-classification des Nli pour ensuite définir précisément le type *morceau / tout*. A notre sens, celui-ci ne peut pas rendre compte du statut particulier d'*endroit*, car un endroit de X n'est pas à proprement parler un morceau de X.

Ce statut pose donc problème. En effet, comme le note Kleiber, la partition suppose la congruence ontologique, au sens où « seul un élément qui est du même type ontologique que l'objet est considéré comme une véritable partie de l'objet » (1999 : 89). Désignant des parties en tant que supports de localisation, *endroit* enfreint cette contrainte de transparence ontologique — ce qui explique **(Un objet / un corps) se compose de différents endroits, *les endroits du corps vs les parties du corps.*⁹

Pour cerner la nature référentielle d'*endroit*, il faut l'envisager comme un regard sur les choses et non comme une description fondée sur leurs propriétés intrinsèques. Ce « regard » consiste en une connotation localisatrice, qui laisse dans l'ombre les particularités, notamment matérielles, de la partie désignée : un endroit est une partie essentiellement vue sous l'angle de la puissance localisatrice. En ce sens, *endroit* opère une partition doublée d'une abstraction.

3. LA LOCALISATION GÉNÉRALE

Revenons à la question de départ : dans ses emplois généraux, *endroit* perd-il son sens partitif ? Faut-il distinguer deux sens selon qu'*endroit* se rapporte explicitement à un tout ou non ?

3.1. De l'endroit au lieu

Il serait difficile de tracer une frontière entre les emplois partitifs et non partitifs d'*endroit*, car on a tout un spectre d'usages, selon la plus ou moins grande saillance du tout dans le contexte. Comme on l'a vu dans (4), il arrive que le tout, sans être mentionné, s'impose dans l'interprétation ; la substitution par *lieu* est alors impossible. Il y a aussi des cas où le tout n'est pas nécessairement présent, mais se déduit naturellement du co-texte :

(22) *Faire une relance au rugby n'est pas toujours facile, cela dépend de l'endroit où se trouve le joueur*

Endroit désigne ici un endroit du terrain, en association directe avec le propos et des éléments de l'énoncé (*rugby, joueur*). *Lieu* serait moins approprié.

⁹ Comme le montre Tamba (1994 : 75-78), *se composer de* présente le tout comme résultant de l'assemblage des parties. Or ce n'est pas ici la nature du sujet (corps, objet) qui bloque une telle interprétation : les deux phrases sont acceptables si l'on remplace *endroit* par *partie*. C'est simplement que, *endroit* ne désignant que des « parties » non matérielles et contingentes (car soumises à la visée localisatrice), les différents endroits qu'on peut pointer dans une entité donnée ne la constituent pas.

Dans d'autres cas encore, la restriction du cadre de localisation est facultative ; elle ne dépend que des conditions d'énonciation :

- (23) a. *Je ne sais plus à quel endroit j'ai mis mes clés*
b. *A quel endroit le trésor est-il enterré ?*

Dans (23), on peut, si le contexte extra-linguistique le permet, interpréter *endroit* comme *endroit de X*. Si par exemple le locuteur de (23a) est en train de chercher ses clés dans son appartement, alors *endroit* sera compris comme *endroit de l'appartement*. De même, si dans (23b) on est à la recherche d'un trésor sur une île, à *quel endroit* sera à *quel endroit de l'île*. Dans les deux cas, à *quel endroit* se présente pourtant comme une localisation générale, *i.e.* dans l'ensemble de l'espace, et peut être équivalent à *où*. Il n'y a donc pas d'entrave sémantique à l'évaluation pragmatique d'un *endroit* général comme *endroit* partitif.

On voit ici que la partition opérée par *endroit* tient plus à une façon d'appréhender l'espace qu'à un découpage en bonne et due forme. *Endroit* s'emploie souvent dans une perspective spatiale globale, lorsqu'on vise un point dans un ensemble donné, borné ou non — d'où l'emploi avec *à*. Il peut y avoir un contraste implicite avec le reste de l'ensemble, apparent dans *au bon endroit*, *à certains endroits*, *par endroits* ; *endroit* convient particulièrement bien aux situations dans lesquelles on est à la recherche d'un objet ou d'un site, car il permet un parcours de l'espace, que celui-ci soit réduit ou non. *Dans quel lieu ?*, qui n'amène pas ce genre d'interprétation, s'emploierait plus difficilement dans (23).

Il apparaît également ici que le tout de référence peut être l'espace lui-même. Un *endroit* non précisé peut être compris selon le contexte comme *endroit de la ville / de la région / du pays / du monde* : par élargissements successifs, on peut passer d'un cadre restreint à l'ensemble de l'espace. Or, que l'on se situe dans l'espace en général ou dans un cadre plus circonscrit, le principe de construction de la référence est le même. On a là le signe d'une continuité sémantique et cognitive entre les emplois expressément partitifs d'*endroit* et ses emplois généraux : il s'agit du même type de repérage spatial.

Les deux propriétés dégagées au paragraphe précédent permettent cette continuité. En effet, (i) la non-spécification d'*endroit* n'impose pas que le tout ait une structure, une configuration ou une orientation particulières, et (ii) la non-matérialisation des référents d'*endroit* fait du tout un cadre de localisation, plus qu'un support matériel. On n'a donc pas de transposition ontologique lorsqu'on passe de la localisation au sein d'objets à la localisation au sein de l'espace.

Cette hypothèse est étayée par la possibilité de substituer *dans*, *sur* ou *à* à *de* dans *endroit de N* :

- (24) a. *J'ai laissé la pelle à un endroit du jardin*
b. *J'ai laissé la pelle à un endroit dans le jardin*
(25) a. *On cherche un endroit de la table où poser l'écrêteau*
b. *On cherche un endroit sur la table où poser l'écrêteau*

Dans (24b) et (25b), *un endroit* et *dans le jardin / sur la table* ne sont pas syntaxiquement liés, puisqu'on ne peut pas dire :

- (26) a. **J'ai laissé la pelle à un endroit qui est dans le jardin*
 b. **On cherche un endroit, qui serait sur la table, où poser l'écriteau*

Dans le jardin et *sur la table* ne peuvent pas non plus être considérés comme des compléments en apposition directe : (24b), par exemple, ne s'interprète pas comme *J'ai laissé la pelle à un endroit, cet endroit est le jardin*.

Il faut donc considérer que dans (24b) et (25b), *un endroit* dénote une localisation générale — à *un endroit*, dans (24b), se paraphrase par *quelque part* — et que les compléments de lieu *dans le jardin* et *sur la table* servent à préciser l'espace, associé par défaut à *endroit*. *Un endroit dans le jardin* s'analyse ainsi comme *un endroit de l'espace, plus précisément du jardin*. L'autonomie syntaxique d'*un endroit* est donc permise par la mention implicite de l'espace comme tout englobant. En comparaison, les Nli, qui d'après leur spécification positionnelle, doivent sélectionner un tout en positif, ne connaissent pas une telle autonomie : *le fond de la bouteille* n'est pas **le fond dans la bouteille*, *un angle de la pièce* n'est pas **un angle dans la pièce*, etc.

Il nous reste à expliquer les cas où la mention du tout est non seulement absente, mais aussi non pertinente :

- (27) a. *Je n'ai jamais mis les pieds dans cet endroit*
 b. *Quel endroit magnifique !*
 c. *L'endroit était désert*

Ici, *lieu* peut se substituer à *endroit* sans difficulté. Le sens partitif n'est pas mobilisé, notamment si on focalise sur la caractérisation interne de l'endroit, comme l'indique l'emploi de *dans* ou des adjectifs. Il n'est plus pertinent alors de décrire la situation de l'endroit dans un ensemble plus vaste. Pour autant, le sens partitif ne disparaît pas forcément, *endroit* pouvant toujours s'interpréter comme *endroit de l'espace*. La mention d'un tout n'est d'ailleurs pas contradictoire : (27a) par exemple pourrait être *Je n'ai jamais mis les pieds dans cet endroit de la ville*¹⁰. Autrement dit, il ne se dégage pas ici de trait sémantique discriminant permettant d'associer à *endroit* tel qu'en (27) un sens différent de celui rencontré jusqu'à présent. Il s'agit plutôt de la neutralisation d'une particularité sémantique — d'où le phénomène de synonymie locale entre *endroit* et *lieu*.

Notre hypothèse est donc qu'*endroit* a le sens sous-déterminé de localisateur partitif, que la nature du tout dépend du contexte, et que le tout par défaut est l'espace lui-même. Dans ce dernier cas, l'existence *a priori* de l'espace permet par économie, de ne pas le mentionner.

3.2. Partition et localisation : une affinité sémantique

Le lien sémantique entre partition et localisation, tel que nous l'avons relevé pour *endroit*, se retrouve dans d'autres noms. En effet, il arrive régulièrement que, sur la

¹⁰ Avec parfois la nécessité de remonter à un SN indéfini. (27c) par exemple peut se comprendre comme *un endroit de X > cet endroit est désert*.

base d'un sens partitif, des noms s'emploient comme localisateurs généraux. En voici quelques exemples.

Les localisateurs partitifs non spécifiés, comme *zone*, *secteur* et *région*, peuvent s'appliquer à des objets ou à l'espace en général. A l'instar d'*endroit*, ils peuvent se passer de référence explicite à un tout pour désigner de simples portions d'espace :

- (28) a. *C'est une zone dangereuse*
b. *Les bouleaux ont été replantés dans un secteur protégé*
c. *Il n'y a plus beaucoup de perdrix dans la région*

Une zone peut être qualifiée relativement à ce qu'elle localise (cf. *zone fumeur*, *zone d'éducation prioritaire*), elle est ainsi délimitée et distinguée du reste de l'espace, s'il n'y a pas mention d'un cadre de localisation restrictif. Il en va de même pour *secteur* : le secteur de (28b) peut être identifié en contexte comme « un secteur de la forêt » par exemple, mais à défaut de précision, il s'agit d'une portion d'espace indéterminée — comme dans *Il n'y a personne dans le secteur*, pour *Il n'y a personne ici*¹¹. Quant à *région*, il est employé dans l'administration (*les régions françaises*), grâce à son sens partitif ; il peut également s'appliquer à l'ensemble de l'espace, *une région* valant alors pour *une région du globe / du monde*.

Part se distingue de ces noms en ce qu'il n'est pas nécessairement localisateur (*une part de tarte*, *avoir des parts dans une entreprise*). Il s'emploie pourtant, sur la base de son sens partitif, dans la localisation générale, sous forme de quasi-locutions : *quelque part* se paraphrase par *à un endroit*, *nulle part*, par *à aucun endroit*, *autre part*, par *à un autre endroit* ou *ailleurs*. Le sens partitif permet la transition sémantique vers la localisation générale ; *part* se comprend alors, synchroniquement, comme une « part » de l'espace.

Pour finir, un cas remarquable, celui du nom *coin*, qui peut désigner une partie matérielle (*Le coin de la table est très pointu*), et servir à la localisation interne (*Il attend au coin de la rue*). Ce nom a la particularité, malgré sa spécification locative, de pouvoir localiser dans l'espace en général :

- (29) a. *C'est un petit coin très agréable*
b. *Je ne suis jamais venu dans le coin*

L'espace n'ayant ni bords, ni coins, ni angles, il est évident que *coin* connaît ici une part de désémantisation : il perd ses traits matériels, morphologiques et situationnels. De cette spécification, on garde sûrement l'idée d'exposition, de situation privilégiée — *le café du coin* par exemple, est à la limite de la dénotation positionnelle. Mais c'est principalement le trait sémantique de partie qui permet le passage de la localisation interne à la localisation générale. La partition amène donc une forme de continuité entre les deux types de localisation : la localisation générale est conçue comme une localisation interne au sein de l'espace.

¹¹ *Secteur* a la particularité de pouvoir s'appliquer aux activités humaines : *un secteur économique*, *le secteur de l'agro-alimentaire*, *secteur industriel* vs *zone industrielle*. Par défaut, *un secteur* peut s'interpréter comme *un secteur d'activité*. Cet emploi exprime lui aussi une forme de partition.

CONCLUSION

La localisation procède souvent par partition, qu'il s'agisse d'une partition de l'espace ou d'une partition des objets — objets mobiles, corporels ou topologiques. Le fait que les mêmes noms servent explicitement à la localisation au sein d'objets, qui font figure de cadres de localisation restreints, et à la localisation en général, montre la similitude conceptuelle qu'il y a entre ces deux opérations.

Comme *endroit* ne localise pas que dans l'espace (cf. (9)-(10)), on peut penser que partition et localisation sont liées par-delà le registre spatial, notamment dans les descriptions temporelles ou psychologiques. Un nom comme *moment* partage beaucoup de propriétés avec *endroit* (emploi partitif avec *de* *Ntout*, emploi avec *à*, *par*, possibilité d'alterner *de* et *dans*, etc.). De même, les structures conceptuelles, par exemple l'organisation des arguments dans un raisonnement, peuvent se représenter comme des ensembles dans lesquels on opère des partitions locatives (cf. *d'autre part / par ailleurs*).

A la question de savoir si toute localisation est partitive, nous ne pouvons apporter ici qu'une réponse incomplète. Un indice cependant : nous avons à plusieurs reprises comparé *endroit* et *lieu* pour faire ressortir par contraste le sens partitif d'*endroit*. Comme l'indique Franckel (1993 : 215-216), la particularité sémantique de *lieu* tient à la nature de sa cible, qui est souvent processive (*un lieu de travail* vs **un endroit / *une place de travail*, *le lieu du crime* vs **la place / ?l'endroit du crime*) : avec *lieu*, on n'appréhende plus l'espace dans sa globalité, mais on « referme » le localisateur sur ses propriétés internes, sur les actions et les événements qu'il localise — qui y *ont lieu*. Il s'agit là d'une tout autre forme de localisation, d'essence non partitive, que nous analyserons ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Aurnague, M., 1991, Contribution à l'étude de la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial: la localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles, Thèse Univ. P. Sabatier, Toulouse.
- Berthonneau, A.-M., 1999, *Prendre Marie par la main / le couteau par le manche* ou comment *par* joue... la partie, in Amiot, Flaux, De Mulder & Tenchea (éds), Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques, APU, 9-23.
- Borillo, A., 1988, Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne, Cahiers de grammaire, 13, 3-22.
- Borillo, A., 1998, L'espace et son expression en français, Paris, Ophrys.
- Cruse, D.A., 1986, Lexical Semantics, Cambridge, Cambridge University Press.
- Franckel, J.-J., 1993, Il y a lieu de prendre place dans un endroit facilement localisable, in Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé : mélanges offerts à Janine Bouscaren, Paris, Ophrys, 209-221.
- Huyghe, R., à paraître, Zones et parties : l'hétérogénéité des Nli, Le Français Moderne.
- Kleiber, G., 1997, Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives, Verbum, XIX, 25-66.
- Kleiber, G., 1999, Anaphore associative et relations partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique, Langue Française, 122, 70-100.

- Tamba, I., 1994, Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout, *Le gré des langues*, 7, 64-85.
- Vandeloise, C., 1986, *L'espace en français*, Paris, Le Seuil.
- Vandeloise, C., 1996, La méronomie, l'inclusion topologique et la préposition *dans*, *Faits de langue*, 7, 81-90.
- Vieu, L., 1991, *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel*, Thèse Univ. P. Sabatier, Toulouse.
- Winston, M., Chaffin, R. & Herrmann, D., 1987, A taxonomy of part-whole relations, *Cognitive Science*, 11, 417-444.